

## Perspective de la session: Session de printemps 2023 (21. Februar 2023)

Du 27 février au 17 mars 2023, le Parlement se réunira pour la session de printemps. Une fois de plus, le secteur de l'acier et du métal est concerné par de nombreux dossiers politiques. Ci-après, nous nous concentrons sur une sélection de dossiers.

Horaire	Titre	Statut	Chronologie	Position
<b>06.03.2023</b> Conseil des États	22.4371 Examiner des mesures pour les entreprises grandes consommatrices d'électricité dans la concurrence internationale (interpellation)	Pas encore traité au Conseil		metal.suisse recommande l'adoption de l'interpellation.
<b>06.03.2023</b> Conseil des États	22.4447 Assurer le cycle des matériaux métalliques en Suisse (motion)	Pas encore traité au Conseil		metal.suisse recommande l'adoption de la motion.
<b>09.03.2023</b> Conseil des États	22.4258 Perspective Rail 2050. Mettre également l'accent sur la réalisation et l'achèvement du "carrefour suisse" (motion)	Motion au 2e Conseil	12.12.2022 : Conseil national   Adoption	metal.suisse recommande l'adoption de la motion.

<b>15.03.2023</b> Conseil des États	22.3892 Promouvoir une culture du bâti de qualité (motion)	Motion au 2e Conseil	21.09.2022 : Conseil national   Adoption	metal.suisse recommande de rejeter la motion. Compte tenu de la situation financière serrée de la Confédération, il ne faudrait pas engager de nouvelles dépenses non nécessaires.
<b>01.03.2023</b> Conseil national	21.055 Pour un climat sain (Initiative pour les glaciers). Initiative populaire et contre-projet direct (objet du Conseil fédéral)	Traité par les deux conseils	<p><b>Projet 1 Arrêté fédéral concernant l'initiative populaire "Pour un climat sain (Initiative pour les glaciers)".</b></p> <p>02.03.2022 : Conseil national   Début des débats</p> <p>03.03.2022 : Conseil national   Décision selon projet</p> <p>03.03.2022 : Conseil national   Prolongation du délai. Jusqu'au 07.08.2023</p> <p>31.05.2022 : Conseil des Etats   Prolongation du délai. Jusqu'au 07.08.2023</p> <p>11.10.2022 : Conseil national   Par déclaration du 05.10.2022, le comité d'initiative informe la Chancellerie fédérale que l'initiative a été retirée conditionnellement à la majorité requise (FF 2022 2412).</p> <p>06.12.2022 : Conseil des Etats   Divergence</p> <p><b>Projet 2 Arrêté fédéral sur la politique climatique (contre-projet direct à l'initiative populaire "Pour un climat sain [Initiative des glaciers])"</b></p> <p>02.03.2022 : Conseil national   Début des débats</p> <p>03.03.2022 : Conseil national   Décision divergeant du projet</p> <p>06.12.2022 : Conseil des Etats   Non-entrée en matière</p>	metal.suisse recommande de rejeter les deux objets. metal.suisse soutient l'objectif "zéro net" d'ici 2050, mais rejette le projet. Pour metal.suisse, l'initiative sur les glaciers et le contre-projet direct contiennent des prescriptions excessivement contraignantes. Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, metal.suisse mise sur des mesures de mise en œuvre ciblées dans le cadre du Programme Bâtiments, sur le développement technologique et sur la mise en œuvre des instruments d'efficacité de l'économie.

<b>02.03.2023</b> Conseil national	22.3921 Assouplissement temporaire de la loi sur le travail en cas de pénurie d'électricité et/ou de gaz (motion)	Motion au 2e Conseil	13.12.2022 : Conseil des Etats   Adoption	metal.suisse recommande l'adoption de la motion.
<b>02.03.2023</b> Conseil national <b>08.03.2023 Ev</b> Conseil des Etats	22.022 Utilisation de moyens électroniques dans l'accomplissement des tâches des autorités. Loi fédérale (objet du Conseil fédéral)	Traité par les deux conseils	<b>Projet 1 Loi fédérale sur l'utilisation de moyens électroniques dans l'accomplissement des tâches des autorités (LMEB)</b> 01.06.2022 : Conseil des Etats   Décision divergente du projet 21.09.2022 : Conseil national   dérogation 05.12.2022 : Conseil des Etats   Divergence	metal.suisse recommande l'adoption de cet objet. Les processus comprennent la coopération entre les autorités à tous les niveaux, ainsi qu'entre les autorités, les entreprises et le public. De plus, metal.suisse est favorable à ce que les deux motions concernant le financement initial de projets de numérisation d'intérêt public élevé soient intégrées à l'article 16a.
<b>08.03.2023 N.</b> parl. Vor. IV	22.3640 Améliorer les conditions d'aménagement du territoire pour les installations dans le domaine des achats, des loisirs et du tourisme (postulat)	Pas encore traité au Conseil	30.09.2022 : Conseil national   Combattu. Discussion reportée	metal.suisse recommande d'accepter le postulat
<b>08.03.2023</b> Conseil national	22.461 Loi urgente pour accélérer les projets de parcs éoliens avancés et les grands projets d'accumulation d'énergie hydraulique (initiative parlementaire)	Suivi donné	22.09.2022 : Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie CN   Décision d'élaborer un projet d'acte législatif 24.10.2022 : Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie CE   Approbation	metal.suisse recommande d'accepter l'initiative parlementaire. Une prise en compte ouverte à la technologie de toutes les énergies renouvelables et l'intégration d'installations privées décentralisées de plus grande taille permettraient

d'augmenter significativement la vitesse de développement.

<b>13.03.2023</b> Conseil national	21.047 Garantir l'approvisionnement en électricité grâce aux énergies renouvelables. Loi fédérale (objet du Conseil fédéral)	Traité par le Conseil des États	<b>Projet 1 Loi fédérale sur la sécurité de l'approvisionnement en électricité grâce aux énergies renouvelables (modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité)</b> 22.09.2022 : Conseil des Etats   Début des débats 29.09.2022 : Conseil des Etats   Décision divergeant du projet	metal.suisse recommande d'accepter cet objet. La libéralisation consécutive du marché de l'électricité est importante. Tout comme le développement des énergies renouvelables. La forte focalisation sur l'énergie hydraulique et la promotion exclusive des grandes installations sont toutefois plus difficiles. L'extension ne doit pas entraîner une augmentation des coûts pour les gros consommateurs.
<b>14.03.2023</b> Conseil national				
<b>15.03.2023</b> Conseil national				

Le secrétariat de metal.suisse se tient à votre disposition pour toute question.

metal.suisse  
Luc Drosten  
ldrosten@handel-schweiz.com